



NEWSLETTER N°6 - JUILLET 2019

LA LETTRE D'INFORMATION DE
VOTRE FÉDÉRATION DE PÊCHE

GÉNÉRATION
PÊCHE

www.federation-peche-ain.com

04 74 22 38 38

10, allée de Challes

01000 Bourg-en-Bresse



Edit'Eau

Le mot du président

Durant vos vacances estivales, notre département est la destination idéale pour la pratique de la pêche. La diversité de cours d'eau et plans d'eau vous permet de pêcher de nombreuses espèces de poissons avec toutes les techniques de pêche.

Trauttes et Ombres pourront être recherchés sur les cours d'eau de 1ère catégorie, à la mouche, aux appâts naturels ou aux leurres. Les cours d'eau de plaine et plans d'eau de 2ème catégorie sont à privilégier pour traquer les carnassiers

La pêche en famille, notamment la pêche au coup des poissons blancs, peut se pratiquer sur les nombreux étangs de la Bresse et de la Dombes. Plusieurs sites offrent de nombreuses autres activités et services.

Le parcours spécifique du contre canal de carrières de Briord est un parcours d'excellence, idéal pour les pêcheurs confirmés et pour les débutants. La base de Loisirs du Point Vert située à proximité immédiate offre plusieurs activités nautiques et aquatiques, restauration et hébergement.

La protection des milieux aquatiques et la gestion de l'eau, cette ressource si précieuse, est une priorité de la Fédération et de ses AAPPMA adhérentes. Nous continuons à agir contre les différentes agressions (éclusées, pollutions...) que subissent les milieux aquatiques. Cet été nous effectuerons une surveillance accrue des cours d'eau dont certains peuvent être soumis à des assèchements. L'avenir de notre loisir en dépend.

Nos AAPPMA mènent de nombreuses actions et ont besoin pour cela de bénévoles. Par l'acquisition de votre carte de pêche, vous êtes adhérents d'une AAPPMA. Vous pouvez vous engager auprès d'elle, toutes les idées et tous les coups de mains sont les bienvenus.

Engagez-vous pour votre loisir !

Marc ROLLET

Président de la fédération de pêche de l'Ain



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Quoi de neuf dans ma fédé ?

Nouvelle carte interactive de pêche

Exemple d'une fiche Site sur la carte Interactive

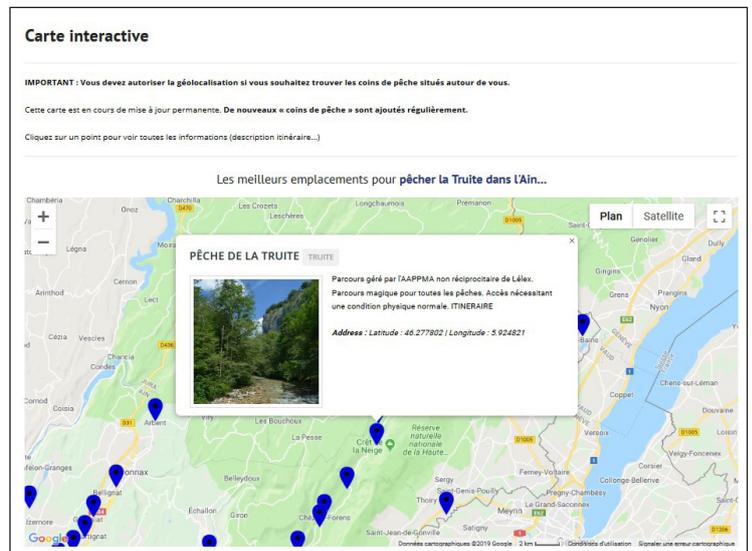
Suite à la refonte de notre site internet, la carte interactive est en service.

Grâce à cet outil les pêcheurs pourront trouver de nombreuses informations sur les AAPPMA, les sites de pêche ou les différentes espèces de poissons.

Les informations sont regroupées en différentes catégories. Il suffit de cliquer sur la catégorie désirée pour que s'affiche la carte avec l'information demandée. Sur chaque point répertorié, une fiche descriptive est accessible, permettant d'afficher l'itinéraire pour s'y rendre et les coordonnées GPS.

Les différentes catégories sont : Pêcher la Truite, l'Ombre Commun, le Brochet, le Black-Bass, le Corégone, au coup, les accès PMR, les mises à l'eau, les parcours Carpes de nuit, de Graciation et labellisés, les AAPPMA.

Cette carte interactive est accessible sur le site de la Fédération : www.federation-peche-ain.com aux rubriques « Où pêcher dans l'Ain ? » ou « Voir la Carte interactive »



Du côté des AAPPMA

Fête de la Valserine Sauvage à Bellegarde (Valserhône)

La Valserine a été la première Rivière à obtenir le label « Rivières Sauvages », mettant en avant sa beauté La fête de la Valserine s'est déroulée le dimanche 16 juin à Bellegarde sur Valserine. Cet événement était organisé par l'office de Toursime Terre Valserine avec le soutien de nombreux partenaires : Conseil Départemental de l'Ain, CCPB, Pays de Gex Agglo, Parc Naturel du Haut Jura, Association Rivières Sauvages.

De nombreuses animations, préparées par diverses structures et associations, étaient réparties le long de la Valserine.

L'AAPPMA Haute Semine/Basse Valserine et la Fédération ont organisé un atelier initiation à la Pêche et découverte des milieux aquatiques. Durant cette journée ensoleillée, la fréquentation par le public aura été très importante. De nombreuses familles sont venues nous rendre visite, sur le superbe site de Beausoleil appartenant à l'AAPPMA.

Une grande réussite !



Le plan d'eau du Chatelet de Saint Etienne du Bois

LABELLISATION « PARCOURS PASSION » ...

L'audit de labellisation s'est déroulé le 14 décembre dernier. Le comité Régional de Labellisation, représenté par Alain Lagarde, président de l'ARPARA et de la Fédération de Pêche du Rhône et Jacques Dumas, Président de la Fédération de Pêche de la Loire, a effectué la visite du plan d'eau pour vérifier la conformité au cahier des charges. Le comité a rendu un avis favorable et par courrier du 7 janvier la FNPF a officiellement attribué le label « Parcours Passion » au plan d'eau du Chatelet.

Les nombreux aménagements réalisés (postes de pêche, tables bancs, panneaux des espèces piscicoles, chemin périphérique, ...) et la population piscicole importante rendent ce site très attractif pour les pêcheurs, mais aussi pour les promeneurs.

Il s'agit du premier parcours labellisé dans notre département. Nous espérons qu'il sera suivi par d'autres.



... ET CRÉATION D'UN PONTON PMR

Parallèlement à cette labellisation, un ponton accessible aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite) a été installé sur les berges de ce plan d'eau. Les travaux ont consisté en la création d'un ponton tout bois de 4 postes de pêche, et la mise aux normes PMR du chemin d'accès et du parking. Les travaux ont été réalisés par l'ONF (Office National des Forêts), et soutenus par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil Départemental de l'Ain et la FNPF.



Parking et chemin d'accès au ponton PMR

La fédération vous informe

Évolution de la réglementation pour 2019

CATÉGORIE PISCICOLE

2 cours d'eau passent en 1ère catégorie piscicole en 2019 : **Le Formans** avec son affluent le Morbier (AAPPMA la Truite du Formans) et **la Callonne** (AAPPMA La Callonne).

PARCOURS SPÉCIFIQUES

Valserine : l'AAPPMA la Haute Valserine a mis en place un **parcours de Graciation** de presque 1km, sur la commune de Lélex entre les ponts de la fruitière et du Moulin Neuf.

Albarine : l'AAPPMA L'Albarine a augmenté le linéaire du **parcours de Graciation** de Tenay, passant de 480 m à plus de 1 300 m.

Plan d'eau de Samognat : Suite à une introduction de Black Bass par l'AAPPMA RLHB, le plan d'eau a été classé en **parcours de Graciation du Black Bass**.

QUOTAS SALMONIDÉS

3 **Salmonidés dont 0 ombres** : Pays de Gex sur l'intégralité des cours d'eau, Annaz, Allondon et Versoix, AAPPMA de l'Annaz, de Thoiry et de Divonne-les-Bains.

Décret modificatif de la loi pêche du 23 avril 2019 :

- Ouverture du Brochet fixée au dernier samedi d'avril ;
- Application de la réglementation Brochet en 1ère catégorie ;
- Taille minimale de capture des grenouilles verte et rousse à 8 cm ;

Agenda

Samedi

07/09

Dimanche

08/09

Championnat de France Féminin de Pêche au coup

sur le lac de Corcelles, domaine de la Plaine Tonique de Montrevel-en-Bresse

Du

13/09

au

15/09

Enduro carpe Michel Gras

organisé par l'AAPPMA La Braconne de Mantenay-Montlin sur la Reyssouze. Inscription auprès de l'AAPPMA

Dimanche

15/09

8ème journée NATUR'AIN SPORTS

à la base de loisirs de la Grange du Pin à Cuisiat (Val Revermont) – Nombreuses activités sportives proposées dont initiation à la pêche

Dimanche

15/09

Fermeture générale de la pêche en 1ère catégorie

Fermeture de la pêche des Truites en 2ème catégorie et sur les lacs de Montagne



Rédaction et photos :
Fédération de pêche de l'Ain

Conception :
ARPARA

Association régionale des fédérations départementales de pêche et de protection des milieux aquatiques de la région Auvergne Rhône-Alpes

Avec la participation de :
la Région Auvergne - Rhône-Alpes

Newsletter trimestrielle

Tous droits réservés - Juillet 2019